

# Kannadig an Erge-Vras

[ Chroniques de GrandTerrier.bzh ]

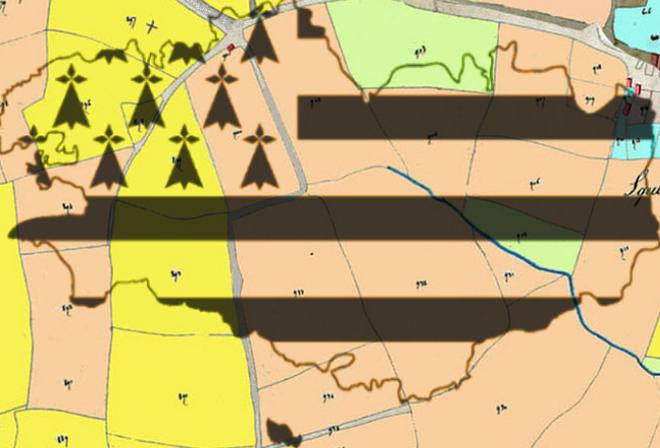
Histoire et mémoires d'une commune de Basse-Bretagne, Ergué-  
Gabéric, en pays glazik ~ Memorioù ar re gozh hag istor ar barrez  
an Erge-vas, e bro c'hlazig, e Breizh-Izel



Niver - Numéro 36 / A viz Genver - Janvier 2017

**PACE è SALUTE!**

Peoc'h ha yec'hed! Paix et Santé!



**Bloavezh Mat 2017**

# Les rendez-vous des dix prochaines années

Tout d'abord, des vœux corses et bretons que nous vous/nous offrons depuis décembre dernier : « *Bon annu, Bon capu d'annu, Bonu quist'annu, Megliu un altr'annu* », ce qui donne en langue bretonne « *Bloavezh mat, fin ar bloaz mat, gwall vad a oa e 2016, gwelloc'h a vo e 2017* » et en bon français « *Bonne année, bonne fin d'année, cette année a été bonne, celle qui vient sera meilleure* ».

Pourquoi en corse ? Parce que Napoléon-Bonaparte était corse, et que l'année 2016 grandterrienne se termine sur une note napoléonienne, à savoir la numérisation de l'état des sections et de la matrice cadastrale de 1835.

Outre ce sujet cartographique, le bulletin contient tous les articles et billets publiés pendant le trimestre, des cartes postales, photos et coupures de presse du côté d'Odet, d'innombrables lettres de Guy Autret (à quand une avenue à son nom ?), de la musique d'orgue, de la vente des ruines de Lezergué, des terres de la Marquise de Sévigné, jusqu'à la nuit de l'aurore du « *Pellaent* ».

En cours d'année 2017 on fêtera l'anniversaire des 10 ans d'existence du site GrandTerrier, et pour cette occasion nous réfléchissons à une publication supplémentaire, ceci sous la forme de rendez-vous annuels avec un support original, répliquable et multiformes :

✚ Une monographie d'histoire et mémoire de la commune et de ses villages, de tous les temps et toutes les époques.

✚ Des articles de fond présentés comme dans les « *mélanges universitaires* », ce en l'honneur des anciens érudits autodidactes du pays comme Déguignet ou Guy Autret.

✚ Un suivi des actions de l'année, les grandes découvertes et les enrichissements du fonds documentaire, et la vie de l'association 1901.

✚ Un espace ludique, des cartes et photos en grand format, une reliure de 100-200 pages, un tirage professionnel à la demande, une diffusion par correspondance et dans les commerces locaux.

Et bien sûr, dès que la maquette sera prête en fin d'été, on vous en dira plus.

Bonne année sur les bonnes ondes grandterriennes. Ar henta gwell, Jean Cognard

## Table des matières

Une base de données cadastrale napoléonienne, « <i>Kadastr Napoleon kozh</i> »	p. 1
Matrice du moulin à papier d'Odet de 1835 à 1912, « <i>Mamm-voul ar veilh-paper</i> »	p. 4
Plainte et procès du meunier Rospape de Moguéric, « <i>Klemm ar Miliner</i> »	p. 6
Deux cartes postales du petit palais papetier d'Odet, « <i>Kartenn ar palez bihan</i> »	p. 9
Ouvriers à la noce de René Bolloré à Keranna en 1932, « <i>Friko evit micherourion</i> »	p. 12
51 lettres de Guy Autret et un exil à Quimper-Corentin, « <i>Harluanet war-maez</i> »	p. 15
21 autres lettres de Guy Autret, une jupe et une coiffe, « <i>Lizieroù, brozh ha koeff</i> »	p. 17
Un CD baroque et renaissance pour un orgue historique, « <i>Pladenn evit ogroù kozh</i> »	p. 20
Ruines du château de Lezergué à vendre aux américains, « <i>Dismantrou da werzhañ</i> »	p. 23
Kerveil-Keranmilin domaine de la Marquise de Sévigné, « <i>Douar ar Varkizez</i> »	p. 26
Souvenirs locaux de la nuit de l'aurore « <i>Ar Pellgent</i> », « <i>Noz yen ar pellient</i> »	p. 28

# Une base de données cadastrale napoléonienne

Kadastr Napoleon kozh

**O**n rapporte ces propos de l'Empereur à propos de son projet national de cadastre : « *Ce qui caractérise le mieux le droit de propriété, c'est la possession paisible et avouée. Il faut que le cadastre se borne à constater cette possession* ».

Dans les années 2005-2007, Henri Chauveur <sup>1</sup> avait entrepris de relever les informations cartographiques et descriptives du cadastre napoléonien communal et transcrit le contenu textuel dans des fichiers Excel pour un certain nombre de hameaux gabérisois.

En 2016-17 c'est l'heure d'enrichir ce travail par une consolidation dans une base de données qui permettra de comprendre d'une part les noms de nos parcelles (en breton, et mémorisant des états anciens) et

---

<sup>1</sup> Henri Chauveur est un expert généalogiste qui a relevé pour le compte du CGF (Centre Généalogique du Finistère) des quantités d'actes BMS (Baptêmes, Mariages, Sépultures) sur Ergué-Gabéric et Quimper. Outre son immense arbre généalogique sur geneanet.org, Henri a son site Internet où il a publié certains de ses autres travaux de recherches historiques avec une place importante pour sa commune gabérisoise : la création de la papeterie Bolloré, les émigrés de Saint-Chéron, les hameaux d'Ergué-Gabéric, les auvergnats gabérisois, le cadastre de 1835.

d'autre part les mutations des propriétés au cours du 19<sup>e</sup> siècle.

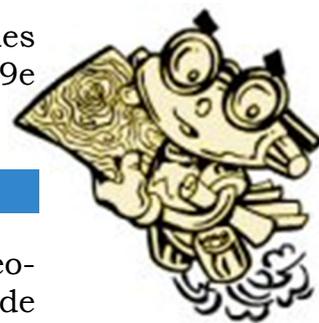
## Numériser l'état des sections

Les plans cadastraux Napoléoniens d'Ergué-Gabéric, datés de 1834-35, sont conservés en double exemplaire : l'un aux archives communales, l'autre aux archives départementales sous les cotes 3 P 54/1. Sur ce plan découpé en section (A-G) et feuille (1-4), chaque parcelle et bâtiment est représenté avec l'indication d'un numéro de parcelle.

Il y a quelques années, nous avons déjà publié sur GrandTerrier l'intégralité des plans cadastraux dans leur version d'origine sous forme de grandes feuilles aux tracés des parcelles en noir et blanc. La technique d'affichage du site, compatible Windows et toutes tablettes et smartphone, permet à la fois d'y naviguer et de zoomer sur les villages.

En décembre 2016, les plans ont été complétés en sur le site GrandTerrier par la publication de l'état des sections daté du 20 juin 1835 et donnant la liste ordonnée des parcelles, de leurs désignations et surfaces. Le relevé fournit, sous forme de 7 listes de section, le nom exact de chaque parcelle numérotée, sa description, le nom du propriétaire, le lieu-dit, la superficie et le revenu foncier.

Le relevé est daté précisément du 20 juin 1835 et reprend la liste ordonnée des parcelles du plan cadastral napoléonien. Il est réparti sur 235 feuilles de 28 lignes, ce qui représente au total 6479 parcelles identifiées dans



Henri Chauveur

DECEMBRE  
2016

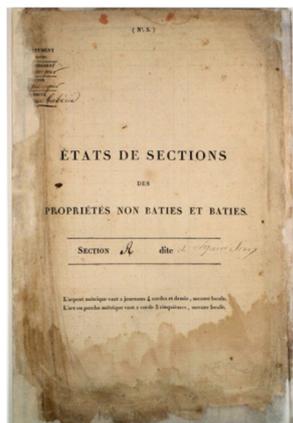
Articles

« 1835 - Etat détaillé des sections du plan cadastral napoléonien »

« 1834 - Le plan cadastral parcellaire Napoléonien »

Espaces  
« Archives »  
« Planscartes »

Billet du  
31.12.2016



chacune des 7 sections territoriales.

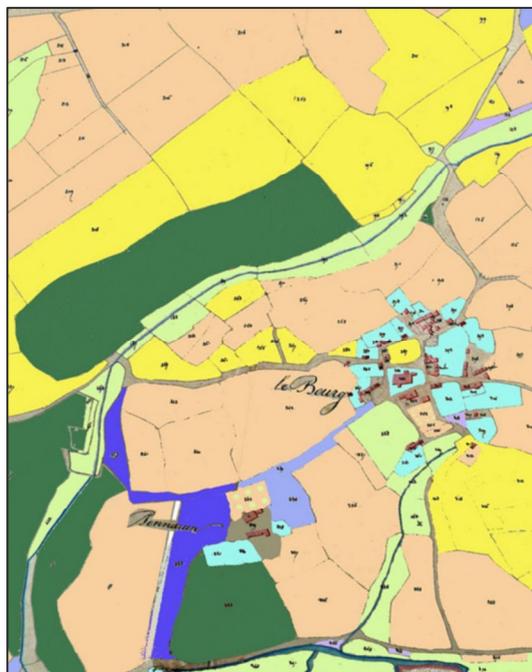
Les images ci-dessous des 235 pages rangées par section ont été scannées à partir du document des Archives communales d'Ergué-Gabéric, le second exemplaire étant conservé aux Archives départementales (3 P 54 /2). Grand merci à Gaëlle Martin de nous avoir communiqué les images scannées des Archives communales d'Ergué-Gabéric.

La transcription informatique des lignes de l'état de sections a démarrée et est faite directement dans une table spécifique d'une base de données MySQL. Sur le site on pourra voir la progression des enregistrements effectués par rapport au total de 6479 lignes.

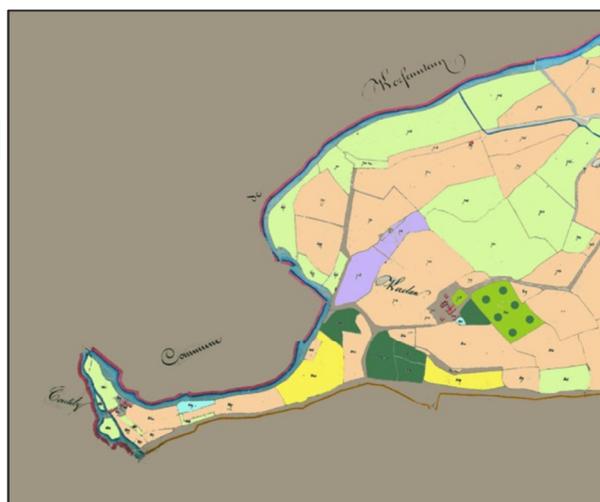
Lorsqu'on aura transcrit les 2000 premiers enregistrements, on proposera un formulaire de recherches multi-critères : numéro, propriétaire, lieu-dit ... Ce formulaire sera également couplé avec les tableaux et les folios de la matrice cadastrale. Et on envisage même de lire la base de données cadastrale dynamiquement lorsqu'on naviguera sur le plan lui-même, ce qui permettra en regard de chaque numéro de parcelle de connaître son nom exact et son propriétaire.

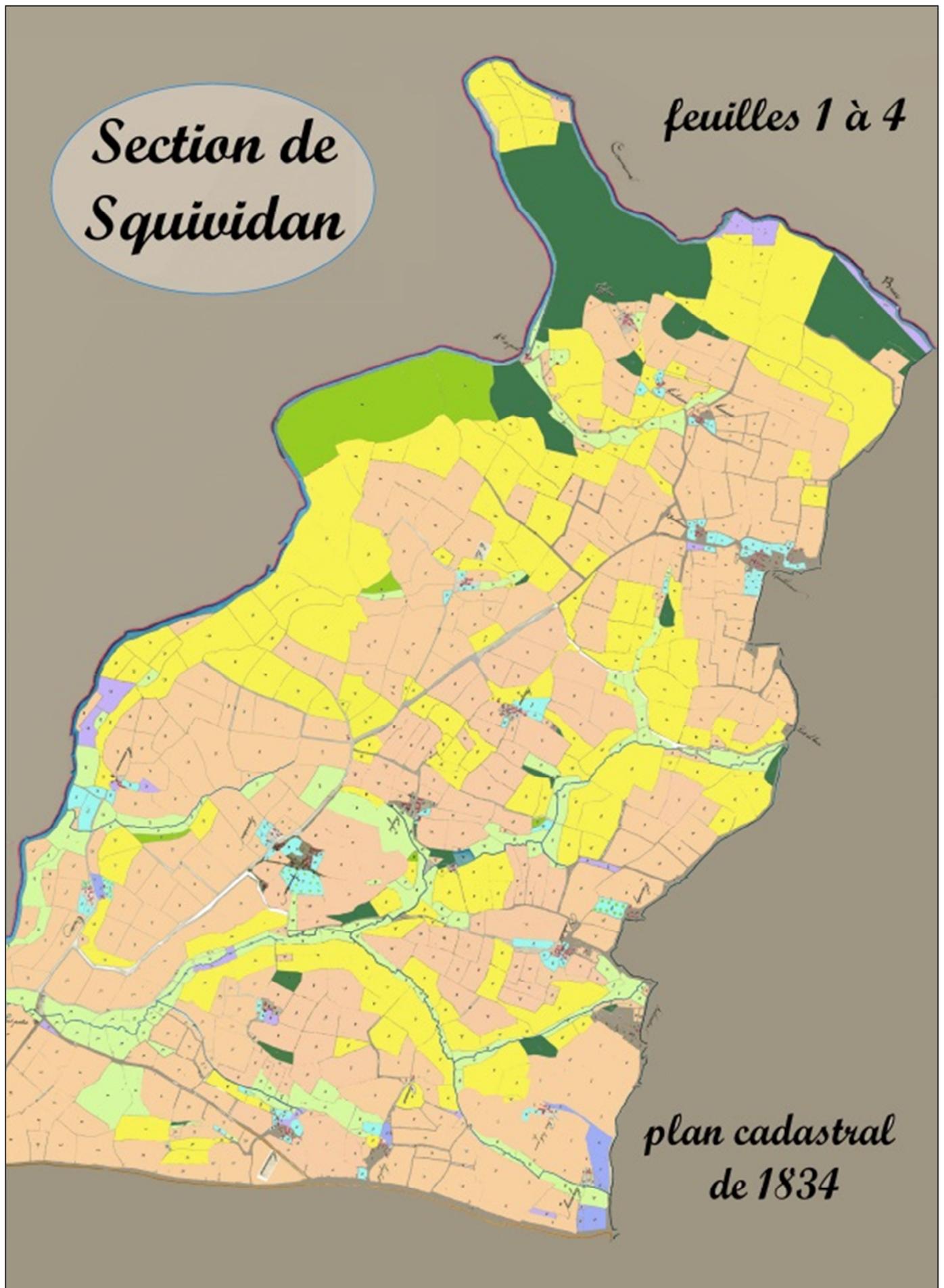
### Un plan cadastral colorisé

En 2011 Henri Chauveur avait entrepris de coloriser toutes les parcelles du plan cadastral de 1834 en fonction de leur nature et de leur utilisation agricole. Ce travail, disponible sur le site, donne un bon aperçu visuel du territoire communal de l'époque.



Légende :







# Matrice du moulin à papier d'Odet de 1835 à 1912

*Mamm-voul ar veilh-paper*

**L**e hameau d'Odet avec son premier enregistrement par Nicolas Le Marié, fondateur et propriétaire du moulin à papier dudit lieu, et les successions et mutations qui s'en suivirent avec les deux générations suivantes des Bolloré.

Ceci grâce aux folios 319, 320 et 321 de la matrice cadastrale initiée en 1835 en complément du plan cadastral, lesquels ont été modifiés au cours des années jusqu'en 1912 en fonction des sessions, démolitions ou acquisitions.

## Les tables matricielles

La matrice cadastrale est conservée en deux exemplaires : l'un aux Archives départementales (cote 3 P 54 / 3 et / 4), l'autre aux Archives communales, chacun étant constitués de deux registres.

Les deux registres de la matrice cadastrale napoléonienne sont composés de trois parties : les tables alphabétiques des propriétaires, les tableaux de récapitulatif des revenus, et enfin les 805 folios détaillant les parcelles de chaque propriété.

Sur les deux tables alphabétiques des propriétaires, de nombreuses lignes sont rayées, mais

elles n'en sont pas pour autant inintéressantes, car le principe de la matrice était d'y inscrire les modifications lors des successions au cours de cette longue période de 1835 à 1914.

Lors des décès ou ventes globales les noms des anciens propriétaires sont "barrés" et les nouveaux sont ajoutés. Généralement, si la propriété n'est pas éclatée, le numéro des folios où est détaillée la propriété est conservé.

Si l'on se fie au statut "barré" ou non de la veuve de Jean-René Bolloré, on peut déterminer les périodes couvertes par les deux tables. La première table de 9 pages contient toutes les modifications enregistrées entre 1835 et 1882, et la seconde de 15 pages couvrent les années au-delà.

Les 24 pages des tables matricielles ont été scannées sous forme d'image à partir des registres des Archives Départementales.

Quant à la transcription des tables, elle consiste en un enregistrement dans une base de données MySQL. Les 2 listes provisoires ne contiennent que les quelques noms inventoriés pour les premières analyses. Elles seront enrichies prochainement lors du dépouillement systématique de chaque page (cf. originaux ci-après).

Et l'on proposera un formulaire de recherche permettant de combiner les dates, les lieux-dits, les propriétaires, les n° de folios et de parcelles, ainsi que les informations de l'état des sections en 1835.

DECEMBRE  
2016

Articles

« 1835-1912 -  
Matrice cadastrale de  
Nicolas Le  
Marié au moulin à papier  
d'Odet, fol  
319-321 »

« 1835-1914 -  
Tables alphabétiques des  
propriétaires  
enregistrés  
dans la matrice cadastrale »

Espaces  
« Odet »  
« Planscartes »

Billet du  
18.12.2016

## Les folios des terres d'Odét

L'ensemble des scans des folios n'est pas intégralement transcrits et publiés. Pour tester et démarrer la saisie, nous avons pris un exemple de parcelles et propriétaires représentatifs, à savoir les folios 319-321 du Moulin à papier d'Odét.

La liste des propriétaires en cartouche donne d'ores et déjà des informations intéressantes :

✚ La veuve du fondateur, Marie Le Marié née du Pontois, garde la propriété des lieux pendant l'année 1871, étant domicilié à Stanc-Odet, et non au moulin d'Odét.

✚ Le neveu de la veuve, Jean-René Bolloré, prend possession des lieux l'année suivant en se domiciliaut au moulin à papier.

✚ Au décès de Jean-René Bolloré, la succession est gardée pendant deux ans par la veuve et ses enfants.

✚ L'ainé des enfants, René, est le dernier propriétaire, non rayé, de la matrice. À noter qu'à son décès en 1904, l'arrivée du petit fils prénommé aussi René, ne fait pas l'objet d'une mise à jour de la table des propriétaires.

Quant aux parcelles et acquisitions :

✚ Les terres de Stanc Odet sont acquises en 1856. Bien que cédées par le propriétaire de Quillihouarn, il s'agit bien de l'endroit connu sous ce nom en aval du moulin à papier.

✚ Les terres dénommées « goz veil » (vieux moulin) situées entre Coat-Piriou et la papeterie sont

NOMS, PRENOMS, PROFESSIONS ET DEMEURES des Propriétaires et Usufruitiers.	ANNÉE de LA MUTATION Sortie, Entrée.	INDICATION				
		de la Section	du numéro du Plan.	des Cantons ou Lieux dits.	des noms des Parcelles.	de la nature de LA PROPRIÉTÉ
<i>lemarié,</i>		B	162	moulin à papier d'Odét.	"	lande
<i>Nicolas au moulin à papier d'Odét. (1822)</i>			163	"	"	lande
<i>Marie, veuve</i>			164	"	"	prairie
<i>Marie, veuve</i>			165	"	"	t-lab
<i>Hanc odet 1871</i>			166	"	courtill	courtill
<i>Bolloré, Jean 1862</i>			167	"	"	maison
<i>Marie, veuve</i>			167	"	"	sol d'indép
<i>moulin d'Odét 1858</i>			168	"	"	propriété
<i>(1872)</i>			168	"	"	sol d'indép
<i>Bolloré, Jean René</i>			169	"	courtill	t-lab
<i>Marie, veuve</i>			170	"	verger	lande
<i>au moulin d'Odét 1861</i>			171	"	verger	t-lab
<i>(1872 &amp; 1883)</i>			172	"	verger	t-lab
<i>Bolloré, René</i>			173	"	"	lande
<i>au moulin de l'Odét 1858</i>			174	"	"	séchoir sol d'indép

acquises en 1853, cédées en 1856, puis reprises en 1872.

✚ Des bâtiments industriels sont créés et démolis : le séchoir détruit en 1858, le moulin à eau de Coat-Piriou acquis en 1853 et démolit en 1859, magasin à chiffons et le magasin à résine ouverts en 1860, la salle pour les cylindres en 1861, l'atelier de lessivage en 1872.

✚ Les maisons et jardins du village de Keronguéo sont enregistrés dans la matrice cadastrale dès 1835.

✚ Par contre les terres de Kerho sont acquises en 1872 et les dernières acquisitions de la matrice datent de 1912 pour des terres situées au Quélenec et à Pen-naneac'h (Stang-Venn).



Nicolas Le Marié



Jean-René Bolloré



# Plainte et procès du meunier Rospape de Moguéric

Klemm ar Miliner

**L**e meunier de Meil-Mogueric, Louis Rospape, réclame en 1926 une indemnité compensatrice suite à l'arrêt de son bail par René Bolloré, l'entrepreneur papetier d'Odet.

Mais le jugement en appel de décembre 1927 sera finalement favorable aux intérêts industriels de l'entreprise d'Odet.

## Réquisitoires d'avocats

**Louis Rospape (1885-?)**  
meunier de Moguéric  
(Odet-EG), puis de Troheir (Kerfeunteun)



Louis Rospape, qu'on appelait localement « *Louch* », fils du meunier du moulin du Temple en Edern, était depuis les années 1910 meunier du moulin de Moguéric, situé à Briec sur la rive droite de l'Odet, attendant au manoir Bolloré et à l'usine de fabrication de papier d'Odet.

**René Bolloré (1885-1935)**

L'idée répandue était que, dans les années 1930, l'industriel papetier René Bolloré avait gracieusement fait don à Louis Rospape du moulin de Troheir en Kerfeunteun, en échange de celui

de Mouguéric qui devait s'arrêter. Un jugement de décembre 1927 par la cour d'appel de Rennes rétablit une vérité bien différente.

Tout d'abord Louis Rospape n'est pas propriétaire du Meil-Moguéric : « (par) acte du 3 septembre 1917, transcrit le 17 septembre de la même année, il (Bolloré) a acquis des époux Rannou, bailleurs de Rospape, la propriété ... appelée le Moulin de Moguéric ». C'est donc en tant que locataire du propriétaire Bolloré qu'il exercera ensuite son métier jusqu'en 1927, et enfin, lorsque René Bolloré lui signifie son congé d'Odet, il doit signer un nouveau bail auprès du propriétaire du moulin de Troheir.

Il n'y a donc pas eu de cadeau, ni de transaction d'échange. Bien au contraire le meunier s'estime lésé et réclame même une indemnité d'éviction, conformément à la loi du 30 juin 1926 lorsque « l'acquisition a eu lieu dans le but d'agrandir les locaux où s'exerce le commerce ou de fonder une succursale ». Et il obtient un jugement favorable de la part du tribunal civil départemental de Quimper le 18 mars 1927.

Par contre le 12 décembre 1927 la cour d'appel de Rennes donne raison à René Bolloré en invoquant une série d'arguments qui nous semblent un peu spécieux :

✚ La proximité de l'usine n'est pas suffisante, bien que manifeste : « les premiers juges, pour admettre le principe de l'indemnité font découler cette preuve de la situation du Moulin de Moguéric, ainsi que des fins industrielles auxquelles Bolloré le destine »

✚ L'arrêt du moulin a permis de régler un problème de débit d'eau pour les bassins de décantation : « il (Bolloré) a, par ce moyen, tenté d'assurer l'épuration des eaux résiduaires de son industrie restituées ensuite à la rivière, sans avoir à se préoccuper du droit du meunier à l'usage de la totalité des eaux de l'Odet pendant la période d'été. »

✚ Dès qu'il s'agit de droit d'eau, ce qui est ici obligatoirement le cas pour le moulin et l'usine, on n'entrerait pas dans le cadre de la loi : « l'expression « Locaux à usage industriel » employée par l'article 5 de la dite loi, quelque large qu'elle soit, ne peut comprendre un droit aux eaux d'une rivière, ni les aménagements effectués pour assurer l'exercice de ce droit ».

## Nostalgies minotières

Le moulin de Mogueéric s'est arrêté, le bief et la roue ont été détruits, les bâtiments agricoles ont été réhabilités en logements d'appoint, et Louis Rospape a quitté les lieux pour s'installer au grand moulin du Troheir en Kerfeunteun.

Louis, marié à Marie Huiban en 1908, aura trois enfants : Marie, épouse Gouiffès ; Yves, époux d'une demoiselle Sez nec ; Anne, épouse de Jean Le Braz, qui reprendra la succession du moulin de Troheir pour en faire une boulangerie industrielle.

L'artiste et grand guitariste Dan ar Braz, neveu de Jean et fils de Corentin <sup>2</sup>, a peut-être pensé à la

<sup>2</sup> Le père de Dan ar Braz était carrossier de métier, exerçait route de Locronan, à la suite du grand père Le Bras qui était



famille de sa tante quand il a, avec Clarisse Lavanant, fait une reprise de la chanson enfantine galloise « Can y Melinydd » (Le Chant du Meunier) en français :

Dans le silence des pierres  
Vient résonner un air  
Comme les vents aiment tourbillonner  
Sous le chant du meunier

Refrain :  
Moulin à vent moulin à eau (bis)  
Tournez plus fort tournez plus haut

L'hiver dans ces lieux  
Discret et mystérieux  
Entre la farine et les grains  
Chérissait son moulin



forgeron à l'origine et natif de Quéméneven

## Moulin de Mogueéric



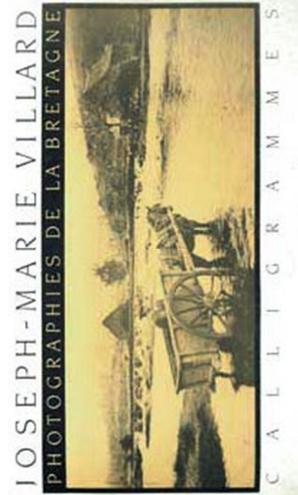
NOVEMBRE  
2016

Article

« 1927 - Demande d'indemnité d'éviction du meunier de Mogueéric au papetier d'Odet »

Espaces  
« Archives »  
« Odet »

Billet du  
05.11.2016



# Deux cartes postales d'un petit papetier

*Kartenn ar palez bihan*

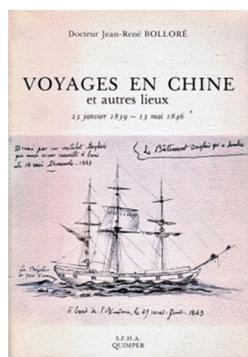
**U**ne très belle photo du site papetier d'Odet, prise vraisemblablement à l'aube des années 1900, et éditée par le photographe quimpérois Joseph Marie Villard.

On s'attardera aussi à analyser deux exemplaires de cette carte ayant circulé : l'une de l'oncle Léon Bolloré à son employé et contremaître de fabrication Jean-Pierre Rolland, l'autre d'une nantaise prénommée Mathurine, lingère à Odet chez les Bolloré, à son amie d'enfance Ernestine.



## Datation du lieu et du cliché

Gwenn-Aël Bolloré a publié cette photo dans son livre sur son aïeul « *Voyages en Chines et autres lieux* » avec ce sous-titre : « *L'usine d'Odet à la mort de Jean-René Bolloré* » (décédé le 19 mai 1881), et en omettant de reproduire les sous-titres et marques de l'éditeur photographe Villard <sup>2</sup>. Depuis cette



<sup>2</sup> Joseph Marie Villard (1868-1935), fils du photographe Joseph Villard (1836-1898) qui avait déjà un créé un fonds très important de plaques photographiques (avec des monuments et des sujets pittoresques de Bretagne), épouse Marie Françoise Ferron dont le père était éditeur à Quimper. Ce mariage de la photographie avec l'édition en fait un photographe éditeur, rue Saint François à Quimper. Photographe des costumes



publication tout le monde affirme que la prise de vue date précisément de 1881. Mais certains faits nous inclinent à croire que la vue photographiée d'une part et la publication en carte postale Villard d'autre part sont un peu plus tardives.

Tout d'abord, à gauche du cliché, la grande cheminée à la fumée abondante et sa chaudière nécessitent un débit d'eau important. Or la chaudière produisant la vapeur nécessaire aux rouleurs sécheurs ne sera en fonction qu'en 1886-88, le cadastre de la commune d'Ergué-Gabéric indiquant une « *machine à vapeur* » en tant que construction nouvelle achevée en 1886 et déclarée aux impôts l'année 1889. Le canal amenant l'eau à l'usine a vraisemblablement été creusé dans les années précédentes en remplacement du cours d'eau du Bigoudic qui n'était plus suffisant.

Ensuite la production des cartes postales Villard a sans doute commencé dans 1880-1890, mais sous la forme de photos contrecollées sur cartons. Ici il s'agit d'une édition imprimée, avec le titre en surimpression « *Papeteries de l'Odet - Environs de Quimper* » et sur le côté « *Collection Villard, Quimper* ». Il n'y a pas de numéro comme sur les

mais aussi des scènes de rue et des paysages, il sera le créateur de la célèbre Collection Villard bien connue des collectionneurs de cartes postales (trois millions de cartes vendues par an). Ami de Théodore Botrel ils travailleront l'un pour l'autre, Villard illustrant ses chansons, Botrel lui écrivant des légendes pour ses clichés. Son fils Joseph-Henri-Marie (1898-1981) prendra sa suite. Son frère Paul, Docteur, aura un fils, Jean Albert, qui sera organiste à Poitiers.



Collection Villard, Quimper

séries des années 1910 (cf Kerdé-vot, Lenhesk, Stangala-Meil-Poul). Il nous semble plus probable que la carte a été éditée au plus tôt dans les années 1890-1900.

Enfin les quelques cartes en circulation sont datées des années 1906 à 1910 avec leurs timbres de couleur orange-rouge à 10 centimes représentant une semeuse. Ce timbre est sorti en 1906, et sur les deux cartes ci-dessous l'année oblitérée à deux chiffres (par ex. 06 pour 1906) est difficilement lisible, hormis le premier 0.

La carte Villard nous permet de repérer un peu plus chaque bâtiment de l'époque, les routes et cours d'eau (dont le ruisseau central Bigoudic), et de comprendre l'orientation nord-est sud-ouest, le long de l'Odet. Au milieu de la photo Villard on distingue nettement le grand bâti-

ment dénommé par la suite « Keromelette »<sup>3</sup> et qui servait de logement aux cadres, directeurs et personnel. Le manoir et la petite chapelle sont non visibles, car cachés à droite derrière la pente boisée : sur une photo des mêmes années 1890 (cf ci-contre) on y voit le dos du manoir et le vieux moulin qui sera détrôné



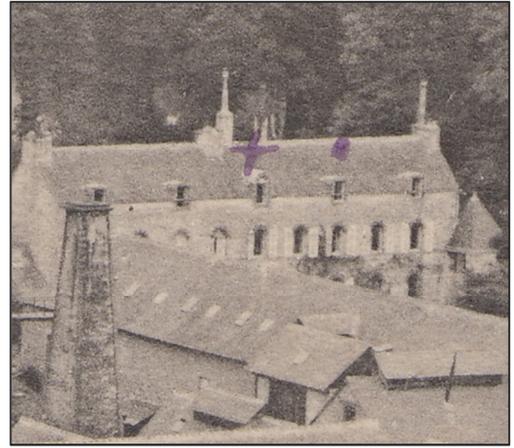
<sup>3</sup> Louis Barreau nous a donné la signification de ce terme Keromelette : « En arrivant à Cascadec, j'avais été logé à « Ker-Omelette » dans la grande maison au bord de l'Isle où descendaient les ingénieurs de passage. Là, la vieille Marie Le Guyader faisait la popotte, et souvent, prise de court, confectionnait une « omelette », d'où le nom de « ker omelette » ! Les autres popotes d'Odet et de Troyes portaient la même enseigne. »





par la chaudière et centrale électrique.

La première carte ci-dessous ayant circulé est celle d'une lingère nantaise, logée à Keromelette, et décrivant à son amie Titine son isolement à Odet. La seconde carte est celle des vœux du patron Léon Bolloré à son contremaitre Jean-Pierre Roland.

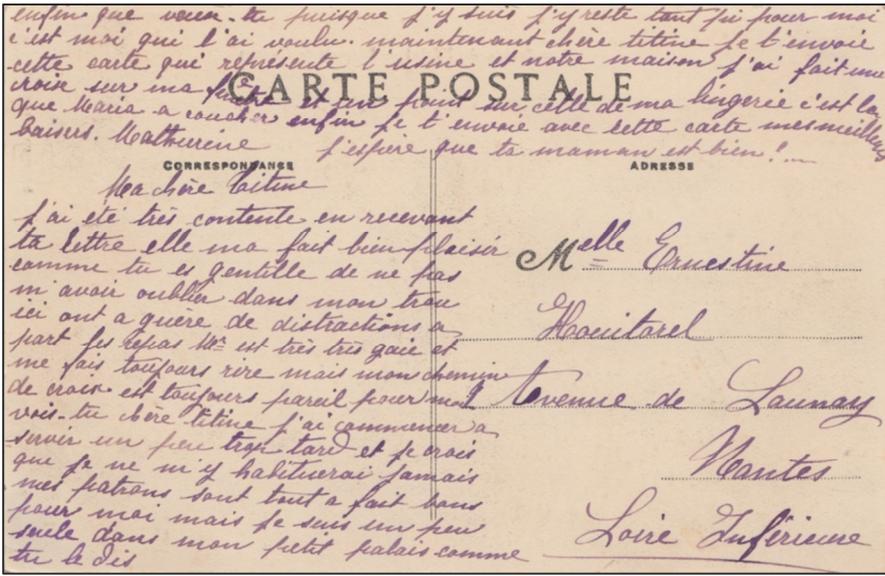


Quant aux patrons, elle les décrit comme très compréhensifs : « Monsieur est très gai et me fait toujours rire », « mes patrons sont tout à fait bons pour moi ». Son malheur est la solitude : « je suis un peu seule dans mon petit palais ».

Transcription complète

« Ma chère Titine. J'ai été très contente en recevant ta lettre, elle ma fait bien plaisir, comme tu es gentille de ne pas m'avoir oubliée dans mon trou, ici on(t) a guère de distractions à part les repas, Mr est très gai(e) et me fais toujours rire, mais mon chagrin vois-tu chère Titine, j'ai commencer à servir un peu trop tard et je crois que je ne m'y habituerai jamais, mes patrons sont tout à fait bons pour moi, mais je suis un peu seule dans mon petit palais comme tu le dis.

Enfin, que veux-tu, puisque j'y suis j'y reste, tant pis pour moi, c'est moi qui l'ai voulu, maintenant chère Titine je t'envoie cette carte qui représente l'usine et notre maison, j'ai fait une croix sur ma fenêtre et un point sur celle de ma lingerie, c'est là que Maria a coucher, enfin je t'envoie avec cette carte mes meilleurs baisers. Mathurine. J'espère que ta maman est bien ! ... »

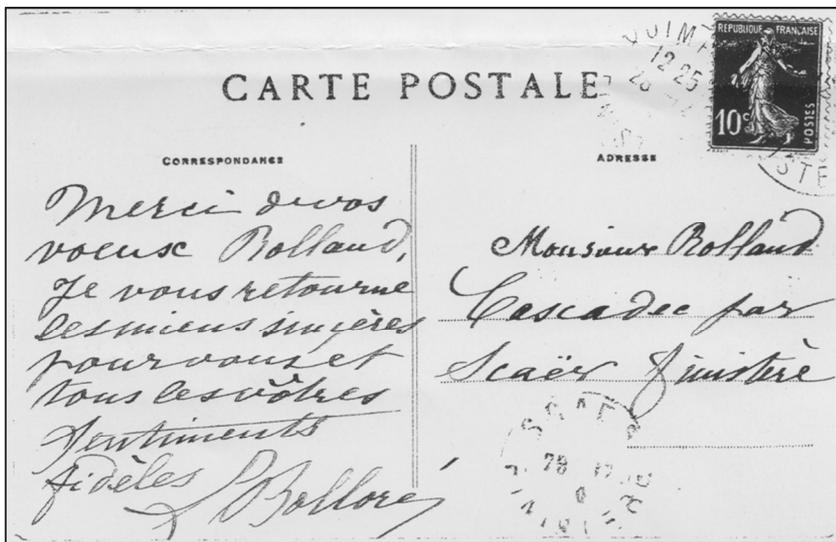


**Carte n° 1 de Mathurine**

Cette carte a circulé entre Quimper et Nantes dans les années 1906-1909. Prénommée Mathurine, la lingère employée par les Bolloré explique à son amie d'enfance les conditions de travail et de séjour à Odet, « dans mon trou, ici on a guère de distractions » dit-elle.

Elle y indique où est sa chambre de bonne qu'elle marque d'une croix sur la photo, une mansarde dans la grande maison de logements qu'on a appelée par la suite « Keromelette » quand elle servit aussi de cantine : « cette carte qui représente l'usine et notre maison, j'ai fait une croix sur ma fenêtre et un point sur celle de ma lingerie ».





## Carte n° 2 Bolloré-Rolland

Cette carte a circulé entre Quimper et Scaër dans les années 1906-1909, un 28 décembre. Elle est écrite par Léon Bolloré, frère du René Bolloré décédé en 1904 et oncle du nouveau patron René Bolloré, et adressée à Jean-Pierre Rolland, originaire d'Odet et contremaître de fabrication à l'usine sœur de Cascadec.

Le contremaître a déjà adressé ses vœux, et son patron lui répond dans un style qu'on hésite à qualifier soit de condescendant, soit de familier et chaleureux : « *Merci de vos vœux Rolland* », « *Je vous retourne les miens sincères* », « *Sentiments fidèles* ».

La relation de Jean-Pierre Rolland avec Léon Bolloré était proche car il a été embauché très jeune par les Bolloré en 1868 (il avait 13 ans), et a participé avec lui à la mise au point de la fabrication des papiers minces.

En 1913, en voyage à Paris et en Allemagne il écrit au nouveau patron René Bolloré, neveu de Léon, qu'il a fait une visite à son oncle : « *Nous avons diné hier au soir*

*chez Monsieur Léon. Je suis très content de l'avoir vu. Je l'ai trouvé très bien, un peu maigri mais très bonne mine. »*

Ce jeune René Bolloré, qui devait beaucoup à son père René et à son oncle Léon, écrit en 1922 : « *N'avait-il pas le premier (à avoir) mis sur pieds la fabrication des minces et du papier à cigarettes - combien de fois n'ai-je pas entendu raconter par mon oncle ici présent contre les difficultés rencontrées. »*

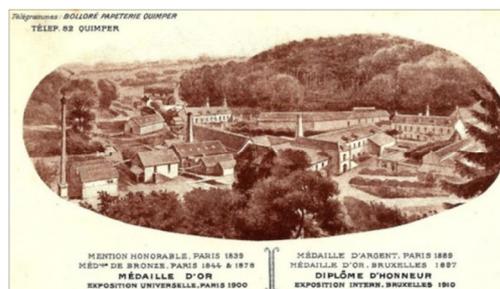
### Transcription complète

« *Merci de vos vœux Rolland*

*Je vous retourne les miens sincères pour vous et tous les vôtres*

*Sentiments fidèles*

*Signature : L. Bolloré »*



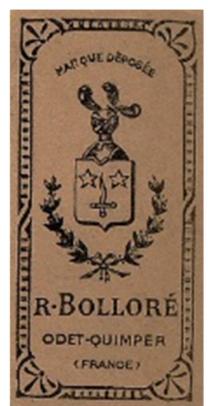
NOVEMBRE  
2016

Article

« *Vue des papeteries de l'Odet, carte postale Vil-lard, 1881-1906* »

Espaces  
« *ImageSon-Vidéo* »  
« *Odet* »

Billet du  
12.11.2016



## Ouvriers à la noce de René Bolloré à Keranna en 1932

*Friko evit micherourion*

**L**e mariage de René-Guillaume Bolloré et de Denise Rivière <sup>4</sup> fut célébré le 22 septembre 1932 au manoir et à la chapelle d'Odet. Le repas pour les ouvriers papetiers invités, au nombre de plus de 400 selon les journaux, fut servi au patronage de Keranna.

Ce fut un mariage en grande pompe <sup>5</sup>, bien qu'il soit écrit dans les journaux que la cérémonie nuptiale fût dite dans « *l'intimité* ». Des photos furent prises et éditées par le studio quimpérois

« *E. Le Grand* » <sup>6</sup> comme l'atteste son tampon blanc, à l'occasion des noces. Le fondateur Etienne Le Grand (1885-1969) s'était sans doute personnellement déplacé pour le compte des Bolloré car il était natif de Menez-Groaz, lieu-dit très proche de Keranna et d'Odet.

### Tous sur leur trente et un

Les photos des groupes d'ouvriers par le photographe Le Grand furent prises près du patronage. On a déjà publié l'une d'entre elle en 2010 :

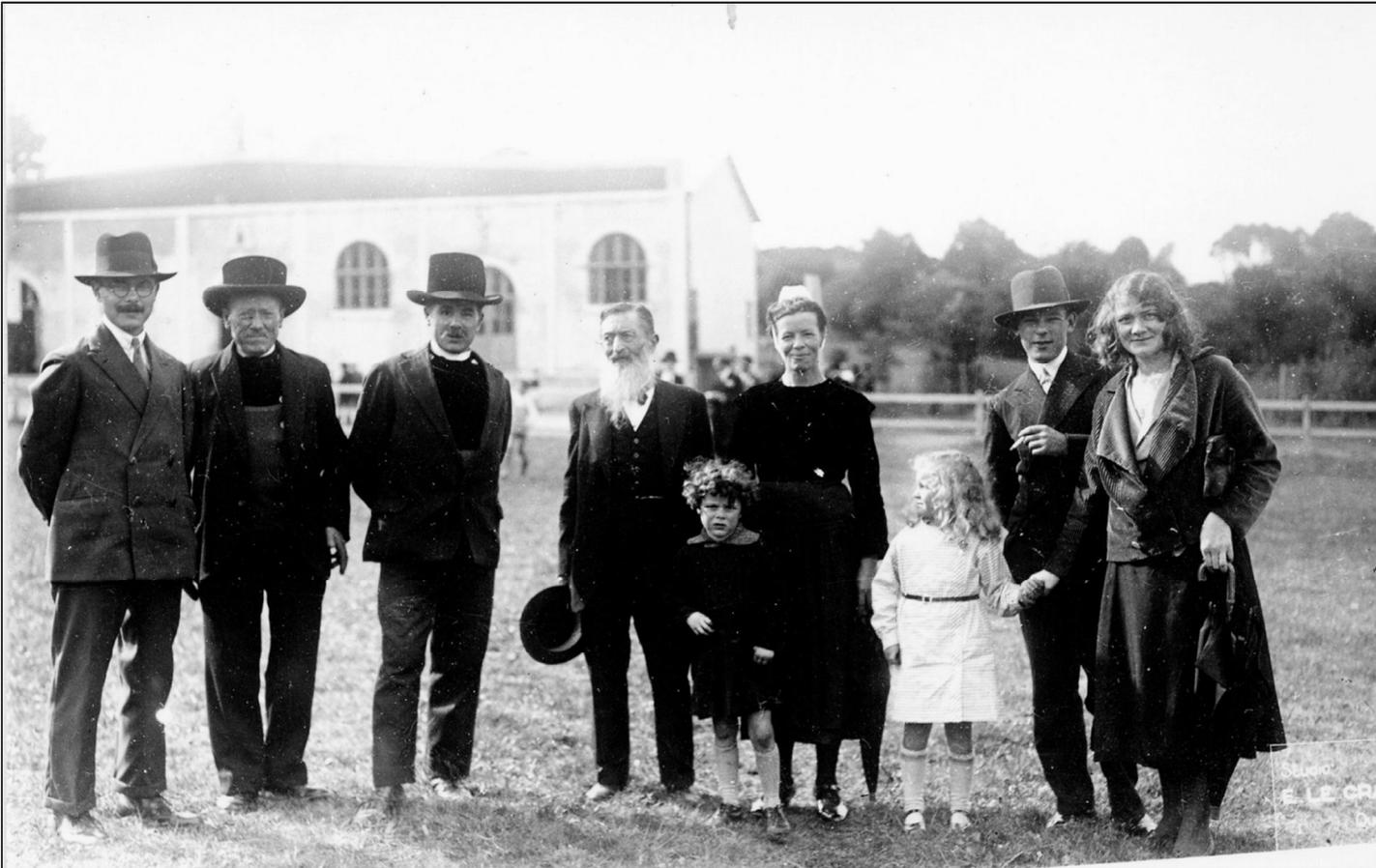


Voici ci-après une seconde, fruit du travail de Gwen Huitric qui a réalisé un important collectage lors de la fête du centenaire des Paotred-Dispount.

<sup>4</sup> Première épouse de René-Guillaume Bolloré : Denise Rivière née le 28 avril 1914 à Fontenay (94).

<sup>5</sup> *En grande pompe* : avec solennité, avec beaucoup de faste, de luxe. Pour ceux qui savent qu'en argot, pompe veut dire « *chaussure* », rappelons que la forme n'est pas le pluriel « *en grandes pompes* » et qu'on n'évoque donc pas quelqu'un qui chausserait du 52. En réalité, cette pompe nous vient au XIIe siècle du moyen français où elle désignait déjà un cérémonial, un cortège ou une fête luxueuse ou fastueuse ; le mot vient du grec *pompê* qui signifiait « *escorte* » ou « *procession* ». L'expression apparaît au XVIIe siècle chez Pascal dans ses *Pensées* où il évoque la venue de Jésus-Christ en grande pompe. Si depuis, le mot pompe avec cette acception est rarement utilisé de manière isolée, notre locution, elle, reste très vivace.

<sup>6</sup> Etienne Le Grand est né à Menez-Groas en Ergué-Gabéric le 9 février 1885, son père étant domestique de ferme, puis maçon, et sa mère issue d'une famille de tailleurs de pierre ou maçons. Son père décédé en 1885, il fut élevé à Keruel, près de Lestonan, d'où son oncle maçon est appelé à construire les écoles communales de la région. Il démarre comme stagiaire en 1889 chez le photographe quimpérois Joseph Villard. Il se marie le 19 février 1911 avec Catherine Bourhis. Il poursuit sa passion de la photo quand il fait son service au 102e régiment d'artillerie, puis lors de son incorporation en 1914 au 318e. De retour de la guerre, Etienne Le Grand retourne chez Villard, puis ouvre un atelier en 1920. En 1922 il installe ses studios au 8 place Terre-au-Duc. En 1947 il passe la relève à son fils aîné et prend sa retraite. Il s'éteint à Quimper le 15 avril 1969.



On y reconnaît des figures connues du quartier d'Odet, sur leur trente-et-un <sup>7</sup> et fières d'être à la fête.

Henri Le Gars, né en 1923, a identifié les personnes de cette photo, quelques-uns d'entre eux étant de sa famille proche, chacun étant numéroté de 1 à 9 de gauche à droite. Les invités au repas de nocé : numéros 1, 2, 3, 4, 6, 8. Et ceux qui n'ont pas

participé au repas de par leur âge ou de leur statut : numéros 5, 7 et 9.

1. Mon père, Yves Le Gars, Kerranna
2. Mon grand-père maternel, Grégoire Niger, Ti-Ru
3. Mon oncle Jean-Marie Quéré, Stang-Venn
4. Jean-Marie Brénéol, dit « la baraque » <sup>8</sup>
5. Mon cousin Jean-René Saliou, Stang-Venn
6. Ma tante Josephe Saliou, épouse J.M. Quéré
7. Ma cousine Yvonne Le Gars, L'Ile-Tudy, en vacances chez moi
8. Mon cousin Pierre Quéré, fils de J.M. et Josephe Saliou

<sup>7</sup> *Se mettre sur son trente et un (31)* : Source : Expressio.fr. Mettre ses plus beaux habits. Les auteurs de livres sur les expressions sont tous d'accord pour dire que l'origine de cette expression reste mystérieuse. Les interprétations sont variées, depuis une déformation du mot 'trentain' qui désignait un tissu de qualité supérieure. En passant par un numéro oublié d'un uniforme militaire de cérémonie, ou une réduction inexplicable de trente-six : quatre fois 'neuf', donc forcément très beau. Jusqu'à un jeu de cartes où le fait d'atteindre le chiffre trente et un était ce qu'il y avait de plus beau.

<sup>8</sup> Commentaire de Guy-Dominique Le Gars : « *L'homme au bouc blanc, chapeau à la main, s'appelle Jean-Marie Brénéol qui travaillait à la caisserie, un ami de la famille d'Henri.* ».



« 1932 -  
Groupes d'ou-  
vriers d'Odet  
à la noce de  
René-  
Guillaume  
Bolloré, stu-  
dio E. Le  
Grand »

« Un mariage  
en grande  
pompe à  
Odet, Figaro  
et journaux  
locaux 1932 »

Espaces  
« ImageSon-  
Vidéo »  
« Coupures »  
« Odet »

Billet du  
26.11.2016

9. Ma tante Josée Niger, épouse  
de Louis Niger <sup>9</sup>

## L'évènement dans la presse

La 1e coupure de presse est celle  
du journal national « *Figaro* ». On  
y apprend que le pape Pie VI a  
donné sa bénédiction aux jeunes  
mariés et que les témoins étaient  
au nombre de 4 et les garçons et  
filles d'honneur à 16.

### Mariages

— Le 22 septembre a été célébré dans la plus stricte intimité, en la chapelle du Manoir d'Odet, près Quimper, le mariage de Mlle Denise Rivière, fille de M. Maurice Rivière, industriel, et de madame, née Collonge, avec M. René-Guillaume Bolloré, fils de M. René Bolloré, industriel, et de madame, née Thubé.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée par Mgr Duparc, évêque de Quimper et Léon, chevalier de la Légion d'honneur. S. S. Pie XI avait daigné envoyer sa bénédiction aux jeunes époux.

Les témoins étaient: pour la mariée, M. Henri Fricotelle, industriel, et Mlle Simone Rivière, sa sœur; pour le marié, M. Faurant, avocat; M. Newton, industriel, et M. Henri Thubé, son oncle.

Le service d'honneur était assuré par Mlles Gabrielle Rivière, Monique Renault, Odette Thubé, Livia Thubé, Colette Bolloré, Chantal Thubé, Janine Fourcade, Jacqueline Peigné, accompagnées par MM. Raymond Chausse, Maurice Rivière, Marc-Emmanuel Thubé, Michel Bolloré, Patrice Thubé, Guénaél Bolloré, Dominique Derrien et Alain Fourcade.

Quant à l'article signé des initiales « J.L. », avec un texte publié à l'identique dans les colonnes de « *L'Union Agricole* » pour les lecteurs de Scaër et du « *Progrès du Finistère* » pour Odet, on y trouve les infos suivantes :

✚ La famille de la mariée, les Rivière étaient des industriels de Nogent-sur-Marne qui doivent leur « *fortune au travail acharné et consciencieux de son chef.* »

<sup>9</sup> Louis Niger était responsable du garage Renault, route de Pont-l'Abbé à Quimper, devenu cinéma après transfert.

✚ Il est question des « *âmes sous le coup d'un deuil récent* », soit très probablement le décès en 1932 de la belle mère de René Bolloré, épouse de l'armateur nantais Gaston Thubé.

✚ Parmi les ecclésiastiques présents, on remarque un ami et un parent proches : « *M. le chanoine Thubé, oncle du jeune marié. À son appel avait répondu Mgr Le Gouaz, archevêque de Port-au-Prince, qui l'honore de son amitié depuis les longues années où ils vécurent à Vannes, sous le même toit épiscopal.* »

✚ Une autre personnalité de la famille est mentionnée comme la « *vénérable arrière-grand-mère dont on vient, dans une intimité plus discrète encore, de fêter les cent ans* » : certes la grand-mère Léonie Bolloré est décédée à l'âge de 101 ans en 1948, mais nous ignorons qui est cette arrière-grand-mère Bolloré-Thubé ou Rivière-Collonge née en 1831-32.

✚ Le jour du mariage un autre banquet fut organisé à Scaër-Cascadec, l'usine sœur d'Odet, pour « *le personnel de Cascadec, au nombre de plus de 600* ».

✚ Le banquet des ouvriers pape- tiers fut organisé à la salle du patronage de Keranna (inaugurée le 6 septembre 1931) : « *Dans une autre salle toute proche la famille élargie du personnel de la maison, au nombre de plus de 400, se trouva rassemblée pour le banquet des noces* ».

✚ Ces derniers furent reconnaissants et offrirent aux mariés de « *grands bouquets offerts par le personnel de la maison et même par les marins du yacht* ».



# 51 lettres de Guy Autret et un exil à Quimper-Corentin

Harluanet war-maez

**L**ettres écrites entre 1635 et 1659 par le gentil-homme historien gabé-ricois, lesquelles ont été étudiées par le Comte de Rosmorduc<sup>10</sup> et rassemblées dans un ouvrage titré « *Guy Autret, correspondant de Pierre d'Hozier* ».

Ce travail de retranscription et de publication se poursuit sur le site. Pour améliorer la lisibilité des missives par un lecteur d'aujourd'hui, nous avons reproduit le texte de la transcription en remplaçant, quand nécessaire, des lettres u en v, certains i par des j et en rectifiant la calligraphie de la lettre s.

## 5 lettres pour Nicolas Caussin

<sup>10</sup> Georges Le Gentil (1859-1941), dit comte de Rosmorduc, est un archiviste-paléographe, lauréat de l'École des chartes. Après le rachat du château familial de Rosmorduc en Logonna-Daoulas, il entreprend la restauration du château avec l'aide de l'architecte rennais Henri Mellet. Ses principales publications : « *La noblesse de Bretagne devant la chambre de la réformation, 1668-1671, arrêts de maintenue de noblesse* » ; « *Guy Autret, seigneur de Misisrien, correspondant de Pierre d'Hozier en Basse-Bretagne* ». Articles publiés par le Bulletin archéologique du Finistère : « *Mémorial de Guillaume Billoart sieur de Kervaségan alloué au présidial de Quimper* » (1899), « *Papier contenant les enfants du sieur Furic de Keranmaoir et leurs mariages* » (1902).

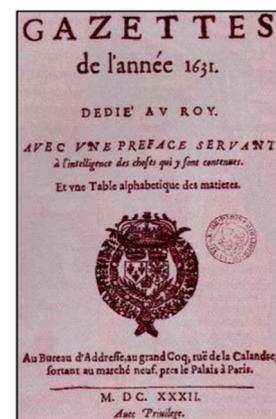


On y trouvera notamment les 5 lettres datées de 1638 à 1643 où il cite son voisin Nicolas Caussin<sup>11</sup>, et le recommande chaudement à son correspondant Pierre d'Hozier.

C'est le 26 décembre 1637 que les lecteurs de la Gazette apprirent que « *Le père Caussin a été dispensé de sa Majesté de ne plus la confesser à l'avenir* » et

<sup>11</sup> Nicolas Caussin est un jésuite français né à Troyes en 1583 et mort en 1651. Il se fit une réputation comme prédicateur, et devint confesseur de Louis XIII; il fut exilé pour avoir pris parti pour la reine-mère. Il a écrit : la Cour sainte, De Eloquentia sacra et humana, Tragœdix sacrée, une Apologie des Jésuites [1644], Le buisson ardent [1648], Traicté de la Conduite Spirituelle selon l'esprit du B. François de Sales, Évêque et Prince de Genève [1637].

Nicolas Caussin (1583-1651), Galerie illustrée de la Compagnie de Jésus)





Armand Jean  
du Plessis de  
Richelieu  
(1685-1642)

qu'il devait s'exiler au fin fond d'une province profonde, c'est-à-dire à Quimper. Même si quelques rumeurs de la discorde entre le confesseur du roi et le ministre de celui-ci, le cardinal Richelieu, couraient déjà dans Paris, cette nouvelle fit scandale.

Son exil imposé à Quimper va même donner à Jean de La Fontaine la matière pour sa fable du Chartier embourbé : « *C'était à la campagne près d'un certain canton de la basse Bretagne, Appelé Quimper-Corentin. On sait assez que le Destin adresse là les gens quand il veut qu'on enrage : Dieu nous préserve du voyage !* ».

À son retour d'exil, Nicolas Causcaussin décrira son triste sort en des termes peu avenants pour les Quimpérois <sup>12</sup>:

✚ « *J'ai été comme dégradé, livré par mes frères, envoyé dans un exil très rude, parmi des barbares, et aux extrémités de la France [dans] le lieu le plus rude et le plus fâcheux qu'on puisse imaginer* »,

✚ Ainsi relégué « *à la dernière maison de la province* », il ne voit que « *déserts et rochers* », et la population quimpéroise « *articule on ne sait quels sons barbares plutôt qu'elle ne parle* ».

A la lecture des citations ci-dessus, on comprend mieux pourquoi Guy Autret, dans ses lettres au correspondant de la

<sup>12</sup> Cité par Fanch Morvannou, « *Bas-breton et Basse Bretagne au Grand Siècle* », dans *Bretagne et Lumières. Mélanges offerts à Monsieur le Professeur Jean Balcou*, Brest, Université de Bretagne occidentale, 2001, p. 69-70 ; et par Joël Cornette, conférence « *La France et la Bretagne : mille ans de malentendu* », 2008, Paris.

Gazette, présente le séjour du père Causcin comme un fait notable important. Comme les deux intellectuels ont tous deux pour le cardinal Richelieu, il le présente même comme un homme bon : « *C'est un bon home & à mon advis selon le cœur de Dieu, qui ayme tous les bons et hait tous les mechantz* » (23 février 1643).

Guy Autret ne manque pas non plus d'ironie lorsqu'il considère l'exil lointain dont fait l'objet le jésuite, assimilant la Bretagne à une contrée peuplée d'Indiens d'Amérique : « *Je ne puis nier que nostre langage m'escorge la luete et que dans nos isles il ne se troeuve des demi sauvages, aussi nous a t on envoyé le père Causcin, come si l'on avoit voulu releguer parmi les Hurons ou les Hi-roquois* » (8 février 1638).

Il s'associe également par solidarité à l'exilé politique : « *Je ne puis comprendre coment vous pouvés vous donner paine pour un miserable bas breton relegué à Kempertin, aussi bien que le pere Causcin* » (17 juin 1638).

Dans son isolement quimpérois, le père Causcin réclame une plus grande rapidité d'envoi des dépêches du correspondant parisien de Guy Autret : « *Le pere Causcin, au quel je faisais hier lire la vostre, me dit que si vous changiés le jour de vos depeches & qu'il vous pleut escrire le Jeudi ou Vendredi, le paquet seroet rendu à Renes au 4e jour vant ... et ainsi vos lestres ne seroient vieilles que de 8 Jours quand elles me seroient rendues, au lieu qu'à presant elles le sont ordinairement de quinse* » (25 août 1641).

NOVEMBRE  
2016

Articles

« *Témoignage de Guy Autret sur l'exil du père jésuite Nicolas Causcin à Quimper* »

« *1635-1659 - Lettres de Guy Autret seigneur de Lezergué, travaux Rosmor-duc* »

Espaces  
« *Personnages / Autret* »  
« *Archives* »

Billet du  
19.11.2016





Elles sont adressées en majorité à son cousin Jacques du Haffond et de Kerescant, époux de sa nièce, et donnent des détails inédits comme un post-scriptum en breton ou un compte-rendu de libation familiale. Et plus particulièrement d'habits dans celle de 1641 étudiée ci-dessous.

### Envoi de belles lingerie

Lettre publiée par Daniel Bernard <sup>13</sup> dans son étude (BSAF, 1940), pages 10-11, où Guy Autret fait part à sa nièce de l'envoi d'une robe et jupe, d'une coiffe et d'un parement de dentelle. L'original est introuvable à ce jour, sans doute toujours conservé dans des archives familiales auxquelles Daniel Bernard a eu accès.

Cette lettre envoyée le 10 de Rennes, où Guy Autret est en déplacement pour ses divers procès, à Quimper à l'attention de l'une de ses nièces par alliance, Guillemette Beaujouan, épouse Kerescant, commence par « *je vous envoie la robe et la jupe (bien faite à la hâte) de ma niepce*

<sup>13</sup> Daniel Bernard (1883-1971) est un historien et archéologue breton spécialisé dans la bibliographie bretonne et dans l'histoire de la Révolution en Basse-Bretagne. Rédacteur puis inspecteur des PTT, il a publié un mémoire intitulé « *Histoire de la poste aux lettres en Bretagne du XVe siècle à la Révolution* ». Autres publications : « *Bibliographie de l'histoire de la Révolution* », « *Bibliographie des articles et mémoires publiés sur l'île de Sein* », « *Quelques lettres inédites de Guy Autret* », « *Le clergé régulier et le clergé séculier dans le Finistère sous la Révolution et le Directoire* », « *Monographie de Cleden-Cap Sizun* », « *Les cahiers de doléances des sénéchaussées de Quimper et de Concarneau* ». Il a donné sa bibliothèque à la Faculté des Lettres de Brest, et ses archives aux Archives départementales du Finistère.

*du plessix* ». La robe est donc pour la sœur de Guillemette, à savoir Yvorée, dame de Plessis, pour qu'elle puisse la porter le 13.12 à la grande foire de St-Corentin à Quimper.

Jacques du Haffond de Kerescant, mari de Guillemette et procureur du roi à Quimper, est aussi un lointain cousin de Guy Autret, et ils sont régulièrement en correspondance pour des affaires de succession. Kerescant est une terre noble de l'ancienne paroisse Plonivel, aujourd'hui Plobannallec-Lesconil, non loin de la propriété bigoudène de Guy Autret (Kergoz en Plomeur).

Guy Autret fait également parvenir une coiffe à sa nièce Guillemette, qu'il appelle mademoiselle car il s'en était occupé avant son mariage, lors du décès de l'ancien procureur de Quimper Jean Beaujouan. Cette coiffe n'est bien sûr pas la coiffe bigoudène qu'on connaît aujourd'hui, car elle n'est devenue haute qu'au XXe siècle dans l'entre deux guerres.

Et le courrier mentionne aussi l'envoi d'une « *cravate ou collet à la mode tost près, petit collet, bandeau et bouts de manches de batiste* <sup>14</sup> et à languettes ». Ces accessoires de mode devaient être très appréciés par la jeune noble quimpéroise et bigoudène. On note comme parement ces pièces en « *batiste* », c'est-à-dire

<sup>14</sup> Batiste, s.f. : fine toile de lin très appréciée tout au long des siècles et d'origine du Cambrésis (région de Cambrai, Nord). La liturgie catholique fait grand usage de ce tissu blanc, notamment pour le vêtement des officiants. Au 19e siècle, les effets de la mode, l'apparition de nouveaux tissus, notamment le coton, puis la mécanisation entraînèrent une baisse de fabrication de la batiste. Source : Wikipedia.

DECEMBRE  
2016

Articles

« Lettre du  
10 décembre  
1641 de Guy  
Autret à Ma-  
demoiselle de  
Kerescant  
(Bernard, IV) »

« 1640-1648 -  
Lettres de  
Guy Autret  
seigneur de  
Lezergué, tra-  
vaux Daniel  
Bernard »

« 1642 -  
Quatre nou-  
velles lettres  
inédites de  
Guy Autret,  
transcriptions  
Daniel Ber-  
nard »

Espaces  
« Personnages  
/ Autret »  
« Archives »

Billet du  
10.12.2016

en toile de lin très fine en provenance du Cambrésis ou pays de Cambrai.

Un autre détail de la lettre fait référence à un évènement historique national : « *L'on dit que la dentel s'en va deffandu et de mesme que la dantel d'argent* ». Pendant le règne de Louis XIII, l'usage de la dentelle était synonyme de frivolité mondaine, et l'église catholique qui voulait conserver les ornements pour ses autels et habits ecclésiastiques demanda qu'elle soit interdite par ailleurs. En 1629 un édit de proscription de la dentelle fut publié, mais les fans de mode bravèrent l'interdit.

Et Guy Autret, en 1640, s'en moque même : « *on a mins pour tant une petite à la plessix, quitte pour l'hoster quand l'édit sera venu* ». Quant au type de la dentelle mise sur la robe de la dame du Plessis, il est vraisemblable qu'elle fut classiquement de fils de soie, et non d'argent. Et peut-être, avons-nous là une dentelle précurseur de la dentelle dite « *bigoudène* » !

Le prix de tous ces accessoires et travaux d'assemblage de la couturière est également mentionné pour « *quinze livres dix huit sols* », ce qui ferait à raison d'une livre de 1641 pour 16.1 euros un prix total actuel de 256 euros. Guy Autret évoque aussi que, hors les frais de transport, il dut payer un « *teston* », soit 10 sols ou une demi-livre, pour que le porteur attende les quelques heures nécessaires pour finir la robe.

## Avenue ou place Guy Autret ?

En accompagnement de la publication des lettres ci-dessus, les deux annonces suivantes insérées dans les billets sont passées un peu inaperçu, semble-t-il.

La municipalité gabéricoise a décidé de nommer officiellement le 1er avril 2017 une grande avenue en l'honneur de l'un de ses plus illustres habitants, à savoir Guy Autret (1599-1660). D'ici là, chacun peut proposer la rue, ancienne ou nouvelle, la plus adaptée.

À la lecture d'un précédent billet, la municipalité se demande si une place de la commune d'Ergué-Gabéric ne serait pas préférable à une avenue pour honorer ce personnage du 17e siècle. Le maire tient à préciser que ce ne sera "*ni une petite place ni un parking*". Les propositions des gabéricois seront examinées en conseil municipal extraordinaire cinq semaines avant l'inauguration officielle le 01.04.2017.

Comment le dire ? Est-ce normal qu'un tel érudit du 17e siècle qui n'a cessé d'écrire depuis sa résidence principale d'Ergué-Gabéric, n'ait à ce jour aucun écho en 2017 de la part des services de communication de sa commune, et que pas une ruelle ne porte encore son nom ?

La commune de Plomeur en pays bigouden, où Guy Autret avait ses résidences secondaires pourrait être plus reconnaissante.



# Un CD baroque et renaissance pour un orgue historique

Pladenn evit ograñ kozh

**K**AUFFMANN (Jacques) : « Tel qu'il est, cet orgue représente un excellent exemple de la facture de Thomas Dallam et permet de retrouver des sonorités oubliées depuis bien longtemps », CD Orgue Thomas Dallam de 1680, église St-Guinal d'Ergué-Gabéric.

## Récital de Jacques Kauffmann

En 2000 un de ses enregistrements essentiels et incontournables sur l'Orgue historique de Thomas Dallam à Ergué-Gabéric, passé inaperçu à l'époque, a rassemblé une collection d'œuvres

L'Essor de l'Orgue en Europe de la Renaissance au Baroque

Jacques Kauffmann

Orgue Thomas Dallam d'Ergué-Gabéric



pour orgue de compositeurs européens des époques Renaissance et Baroque en France, aux Pays Bas, en Italie, Espagne et Allemagne.

Portrait du musicien dans la pochette du CD : « Titulaire de-puis 1981 de l'Orgue de l'Église des Dominicains de Paris, Jacques Kauffmann est aujourd'hui l'un des organistes français les plus talentueux. Musicien par nature discret, son chemin est celui de la poésie, de la clarté et des images, de l'équilibre aussi ».

Commentaire d'un mélomane anglais : « Kauffmann's recital gives us a wide variety of compositions and styles from all over Europe. He includes pieces by Gervaise, Sweelinck, Zipoli, Frescobaldi and Froberger plus some Iberian masters. He finally rounds things off with Muffat's 11th Toccata. The many carefully-chosen registrations provide some delightful colours-just listen, for example, to those talkative 8' and 4'flutes, voiced with a typically English dry attack. The disc has been well-engineered to give a crystal-clear sound throughout. »  
<sup>15</sup> (J. R. M. Bailes on 20 Sept. 2010)

<sup>15</sup> Traduction française : « Le concert de Kauffmann nous délivre une grande variété de compositions et de styles de toute l'Europe. Il inclut des morceaux composés par Gervaise, Sweelinck, Zipoli, Frescobaldi et Froberger, ainsi que quelques maîtres ibériques. Au final il conclut par la Toccata n° 11 de Muffat. Les œuvres judicieusement choisies produisent des couleurs délicates - écoutez par exemple les jeux flutés 8' et 4' caractéristiques rendus vocalement par une intro anglaise très enlevée. De plus le disque a été masterisé avec un très bon son "crystal". »

Un petit extrait est proposé à l'écoute sur le site GrandTerrier : le douzième morceau, la Pastorale de Domenico Zipoli ; la version enregistrée sur l'orgue Dallam par Kaufmann est une merveille, à comparer avec un autre enregistrement libre de droit de Megodenas sur Wikipedia

### La Liste des plages du CD

1. Pavane (1:17), Claude Gervaise (1535-1565)
2. Branle gai (0:57), Claude Gervaise (1535-1565)
3. Gaillardes (1:19), Anonyme
4. Ungaresca et Saltarello (1:35), Jakob Paix (1556-après 1623)
5. My Lady Carey's Dompe (2:11), Anonymous
6. Voluntary for organ in E minor, Op. 7/7 (4:29), John Stanley (1712-1786)
7. Tiento de medio registro de tiple de quarto tono (6:23), Francisco Correa de Arrauxo (env. 1576-1650)
8. Obra de 1. tono (4:54), Sebastián Aguilera de Heredia (1560s-1627)
9. Echo fantasia in Dorian mode (5:15), Jan Pieterszoon Sweelinck (1562-1621)
10. Mein junges Leben hat ein End, variations (7:42), Jan Pieterszoon Sweelinck (1562-1621)
11. Il secondo libro de toccate, canzone...di cimbalo et organo, No.14, Canzona Seconda in C major (4:42), Girolamo Frescobaldi (1583-1643)
12. Pastorale for keyboard in C major (3:06), Domenico Zipoli (1688-1726)
13. Fiori Musicali, Toccata per l'Elevezione (4:20), Girolamo Frescobaldi (1583-1643)
14. Fiori Musicali, No.46, Bergamasca (5:49), Girolamo Frescobaldi (1583-1643)
15. Toccata in D minor (2:08), Carlos de Seixas (1704-1742)
16. Toccata in G minor (2:18), Carlos de Seixas (1704-1742)

17. Toccata in D minor (1:56), Frei Jacinto (env. 1700-env. 1750)
18. Toccata (3:59), Johann Jacob Froberger (1616-1667)
19. Toccata No. 11 Apparatus musico-organisticus (8:20), Georg Muffat (1653-1704)

### Historique de l'Orgue Dallam

On ne possède guère d'archives sur l'orgue d'Ergué-Gabéric, aussi devons-nous nous baser sur l'examen de l'instrument lui-même pour en reconstituer l'historique. Une date apparaît sur son buffet : 1680, et la comparaison avec les orgues de Ploujean, Saint-Melaine de Morlaix, Guimiliau, Sizun et Rumengol nous permet d'attribuer la paternité de cet orgue à Thomas Dallam, sieur de la Tour.

Ce facteur, d'origine anglaise, est né vers 1630, dans une famille catholique originaire du Lancashire. Son père, Robert Dallam, était déjà célèbre en Angleterre, mais il dut s'exiler au moment de la Révolution puritaine de Cromwell qui interdit l'usage de l'orgue dans les églises et se réfugia à Quimper en 1642. Il fut chargé de construire le grand orgue de la cathédrale.

En 1660, à la restauration de la monarchie anglaise, Robert Dallam rentra dans son pays, mais son fils Thomas resta dans le Finistère où il s'établit et travailla sans relâche jusqu'à sa mort à Guimiliau en 1705. On lui doit les orgues déjà cités ainsi que d'autres disparus depuis.

L'orgue de Ploujean, près de Morlaix fut commencé en 1677 et terminé en 1680 ; il est donc contemporain de celui d'Ergué, avec lequel il présente de nombreuses analogies : les deux

DECEMBRE  
2016

Article

« KAUFFMANN  
Jacques -  
Orgue Thomas  
Dallam d'Ergué-  
Gabéric »

Espace  
« Biblio »

Billet du  
03.12.2016



Sous le protectorat d'Oliver Cromwell (1599-1658) l'Angleterre musicale fut dans la barbarie la plus complète. Les orgues des cathédrales étaient silencieuses, les théâtres fermés et le puritanisme de Cromwell alla jusqu'à interdire la célébration de la fête de Noël de 1644 à 1660..

orgues ne possèdent qu'un seul clavier à l'arrière du buffet et tous deux se trouvent placés en bord de tribune, tels des positifs.

L'intérêt de l'orgue d'Ergué-Gabéric est qu'il fût très peu retouché au cours des siècles. Quelques réparations eurent lieu en 1845, consécutives à des dommages causés par la chute du clocher en 1836. Ces modestes travaux réalisés par un artisan originaire du Morbihan, François Rardouil, permirent à l'instrument de poursuivre sa carrière jusqu'en 1902.

Quelques années plus tard cependant, il semble que l'orgue soit devenu muet et ce triste état devait durer jusqu'en 1980. L'instrument tricentenaire, classé Monument Historique, fut alors restauré par Jean Renaud sous la direction de Jean-Albert Villard. L'objectif était de revenir autant que possible à l'état de 1680. Les travaux portèrent sur la remise en état de la tuyauterie, du sommier, de la mécanique des claviers et des registres, ainsi que sur le buffet et la tribune.

Dans les années qui suivirent, il parut souhaitable de poursuivre cette restauration et d'y adjoindre une seconde tranche concernant la partie sonore c'est-à-dire les tuyaux et leur harmonisation. Cette deuxième tranche fut réalisée par Bernard Hurvy. La pression, d'abord fixée à un niveau élevé, fut ramenée à 85 mm. Le diapason de l'orgue fut rétabli à un ton entier au-dessus, soit 387 Hz.

Tel qu'il est, cet orgue représente un excellent exemple de la facture de Thomas Dallam et per-

met de retrouver des sonorités oubliées depuis bien longtemps.

## La partie sonore de l'Orgue

Le tempérament est inégal, proche de celui préconisé par Schlick (1511) mais moins affirmé.

La composition du plein-jeu est conforme à celle de l'orgue français classique, par exemple à celle de Dom Bédos, avec les reprises sur les Fa et Ut.

Les tailles des tuyaux sont homogènes par famille de jeux : une taille pour les principaux, une pour les jeux flûtes.

Les touches sont assez basses. Beaucoup avaient été relevées au cours des siècles, mais il a été possible de retrouver la hauteur d'origine, en se basant sur quelques tuyaux témoins, pratiquement non retouchés depuis leur fabrication.

Composition actuelle conforme à la composition d'origine (1680) :

✚ Un clavier de 48 notes, Ut à Ut sans premier Ut#

✚ Jeux

- Bourdon 8
- Montre 4
- Flûte à cheminée
- Nasard 2 2/3
- Doublette 2
- Tierce 1 3/5
- Fourniture III
- Cymbale II
- Carnet V (de Ut 3)
- Trompette 8 (en basses et dessus, coupure entre Ré# et Mi)
- Voix Humaine 8 (idem)

*(Le texte ci-dessous, historique et partie sonore, a été inclus dans le dépliant de présentation du CD)*

# Ruines du château de Lezergué à vendre aux Américains

Dismantroù da werzhañ

**Où il est question de l'émotion créée par le projet de démolition de la belle façade du château de Lezergué.**

Que ce soit dans les journaux locaux finistériens, « *L'Ouest-Eclair* », « *Le Progrès du Finistère* », « *Le Finistère* », « *La Dépêche de Brest* », et dans le périodique national « *Le Journal des Débats* », les petites annonces « *À vendre* » et les chroniques de défense des ruines de Lezergué ont marqué les esprits des années 1924-30.

## Ohio, Potomac et Rivière-Rouge

Le premier article sur le sujet date de 1924 et est signé des initiales L.G. de Louis Le Guennec<sup>16</sup>. Soit cinq ans avant la publica-

<sup>16</sup> Louis Le Guennec (1878-1935) est un archéologue, mémorialiste et historien breton. Dès 1902, il adhère à la Société archéologique du Finistère; il écrit de nombreux articles pour le bulletin de cette société, dont il devint le trésorier en 1919, ainsi que les comptes-rendus de son activité pour le journal *La Dépêche de Brest*. En 1919 il s'installe à Quimper, reprenant une librairie du centre ville à l'angle des rues Keréon et de la Halle. En 1924, il succède à Frédéric Le Guyader comme archiviste, puis comme conservateur de la bibliothèque de Quimper, consacrant désormais une bonne partie de son temps à l'écriture et à l'inventaire des chapelles, manoirs et châteaux bretons, en illustrant ses chroniques de ses propres

tion des petites annonces : « *Le possesseur de ce vieux manoir serait disposé à le vendre ; mais, inspiré par un sentiment respectable, quoiqu'un peu exclusif, et surtout fâcheux par les conséquences qui fatalement en découleront, il ne veut aliéner que les pierres, laissant à l'acquéreur, s'il lui plaît, la faculté de les rassembler ailleurs.* »

En 1924-1930 le propriétaire-fermier est Jean-Marie Nédélec, marié à Marie-Renée Laurent, représentant la 3<sup>e</sup> et avant-dernière génération des propriétaires-fermiers de Lezergué, son grand père ayant acquis le manoir dans les années 1855-60<sup>17</sup> (cf tableau généalogique ci-après).

L'état de ruine du manoir, rebâti et remplaçant un plus ancien en 1771, est bien avancé dès 1924 : « *Intérieurement, Lezergué est dans un triste état, bien qu'on y admire toujours le grand escalier d'honneur et sa voûte plate d'une*

croquis. Il se lie d'amitié avec le chanoine Abgrall, Anatole Le Braz, Charles Le Goffic.

<sup>17</sup> La date d'acquisition par les Nédélec était réputée être 1830 (cf article *Ouest-France* de Laurent Quevilly), mais a été certainement plus tardive, la première naissance de ses enfants à Lezergué étant de 1859. Jean-Marie Nédélec, né en 1826, époux de Marie-Joseph Crédou, a succédé aux fermiers-métayers Crédou, et a dû se déplacer jusqu'à Nantes pour signer l'acte notarié. Dans les années 1840-50 Jean-Marie Déguignet évoque la présence à Lezergué du fermier Christophe Crédou, dit « *Christoc'h Du* ». Le précédent propriétaire connu, Charles Liot, étant décédé en 1831, il est vraisemblable que le propriétaire foncier dans les années 1831-55 était un investisseur demeurant en dehors de la région, à l'instar du comte de Dampierre propriétaire du village de Kerdudal.

JANVIER  
2017

Article

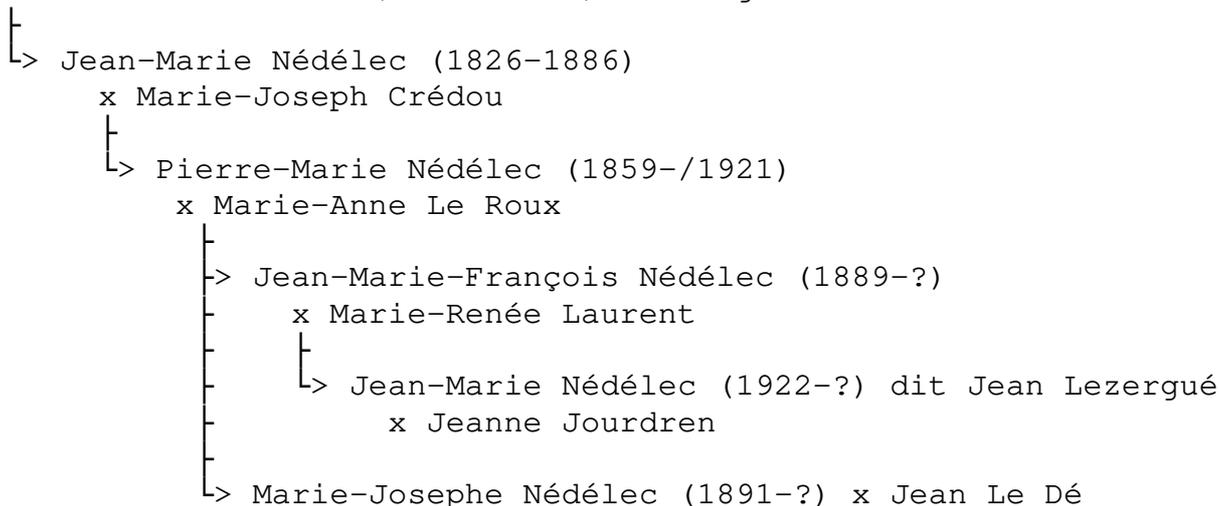
« Vente de façade de vieux château, Ouest-Eclair et autres journaux 1924-1930 »

Espace  
« Coupures »

Billet du  
07.01.2017



- Pierre Jean Nédélec (1803-/1889) de Kergoant



*surprenante hardiesse. Les salles basses, aux cheminées et aux lambris élégamment moulurés, sont seules habitées par le fermier-proprétaire ; tout le reste du château n'offre qu'abandon et ruine. »*

D'où le projet de démolition : « *Le possesseur de ce vieux manoir serait disposé à le vendre ; mais, inspiré par un sentiment respectable, quoiqu'un peu exclusif, et surtout fâcheux par les conséquences qui fatalement en découleront, il ne veut aliéner que les pierres, laissant à l'acquéreur, s'il lui plaît, la faculté de les rassembler ailleurs. »*

Il faudra attendre la fin août 1929 pour que de petites annonces laconiques soient publiées dans les journaux locaux quimpérois : « *A VENDRE. Façade de vieux Château avec Escalier en pierres. Prendre adresse au journal. »*

**A vendre** *Façade de vieux Château avec Escalier en pierres. Prendre adresse au journal.*

Un périodique national, « *Le Journal des Débats* » en avril 1929, dans un article intitulé « *Elginisme<sup>18</sup> et vandalisme en Bretagne* », le premier néologisme étant l'action contestée de lord Elgin qui organisa du transfert à Londres des marbres du Parthénon, va donner l'exemple de Lezergué : « *Le fermier-proprétaire, qui jusqu'ici campait*

Jean Lezergué,  
photo de L.  
Quevilly, OF  
octobre 1985



<sup>18</sup> Elginisme, s.m. : forme de vandalisme consistant à extraire des œuvres d'art de leur contexte ou région d'origine pour les exposer ailleurs. Cette pratique tire son nom du titre de lord Elgin porté par Thomas Bruce, ambassadeur britannique à Constantinople qui fut responsable du transfert à Londres des marbres du Parthénon (Wikipedia).

*dans l'unique coin habitable de cette immense ruine, s'est décidé à la démolir et à construire une autre maison avec les matériaux. Mais il a épargné la façade, et espère, paraît-il, qu'un Américain milliardaire viendra bientôt lui en proposer beaucoup de dollars. Lezergué revivra peut-être un jour sur les rives du Potomac ou de l'Ohio. ».*

Signées L., de la plume de Louis Le Guennec et avec son très beau croquis de la façade en question, les chroniques locales dans l'Ouest-Eclair vont prendre la relève pour tenter de réveiller les consciences collectives et pour faire en sorte que Lezergué soit inscrit dans la liste des Monuments Historiques : *« Tout porte à espérer que ces démarches aboutiront et que ce monument, d'un style assez rare dans le Finistère, ne quittera pas de sitôt la Cornouaille pour les bords du Potomac ou de la Rivière-Rouge ».*

L'inscription aux monuments historiques sera effective le 9 décembre 1929. Depuis cette date la façade du château n'a pas été transplantée, mais on peut regretter que les pierres intérieures ont continué à tomber, notamment l'escalier central monumental.

Aujourd'hui le domaine de Lezergué a connu une belle reconversion par l'installation et le développement d'une cidrerie réputée. Gageons que la marque du cidre de Lezergué est une assurance contre toute tentative d'elginisme, et, espérons-le, une garantie que l'état de la façade ne sera pas plus dégradé dans un futur trop proche.

## Kerveil-Keranmilin domaine de la Mar- quise de Sévigné

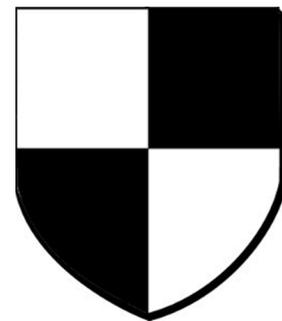
*Douar ar Varkizez*

**U**n acte de vente entre Marie-Anne d'Acigné et Marie de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné, pour annuler une dette de 60.000 livres, avec son rentier des terres concernées dans l'Evêché de Cornouaille.

### Un manoir et ses mouvances

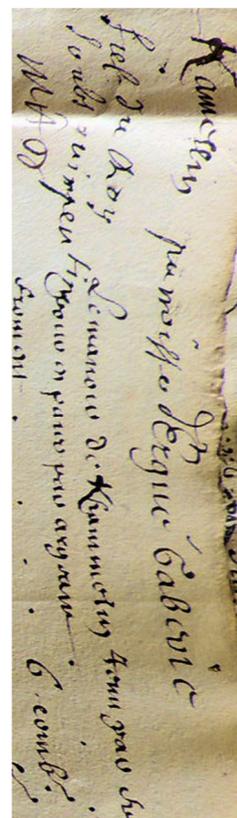
On imaginait bien que des terres gabéricaises fussent un temps possédées par la marquise de Sévigné (1626-1696), née Rabutin-Chantal. Mais une confusion entre le manoir de Lanroz en Ergué-Armel et les terres de Penarros en Ergué-Gabéric avait généré une désillusion, car seul le premier avait été acquis par la marquise après le décès de son époux Henri de Sévigné (1623-1651). De plus, pour compliquer un peu les choses, dans un document de 1633 (cote ADF A85) un certain village de Keranmilin est possédé par Charles de Sévigné (1598-1635) qui n'est autre que le futur beau-père de la marquise.

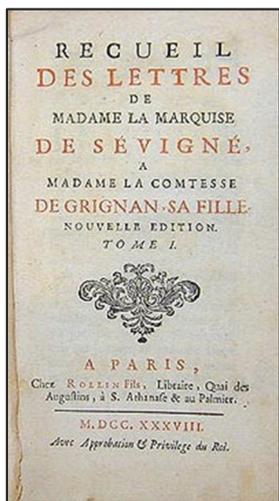
Mais en réalité le document publié in-extenso ci-dessous, daté du 6 août 1683, conservé aux archives nationales et découvert récemment totalement par hasard (cote MC/ET/LI/612), donne le détail des propriétés cornouaillaises, avec en annexe le rentier précis des revenus at-



*« Ecartelé aux premier et quatrième de sable ; aux deuxième et troisième d'argent »*

**Keranmellin paroisse d'Ergué Gabéric, fief du Roy sous Quimper :**





tendus pour chaque domaine et village concernés. Le « manoir » de Kerveil, orthographié « Keranmilin », en Ergué-Gabéric et ses mouvances de Kerjan, Niverrot et Kerveady y sont bien mentionnés comme intégrés au domaine de la marquise, ce au même titre que la seigneurie de Lanros et d'autres terres à Plomelin, Plonéour ... Tous ces biens sont acquis par la veuve Sévigné et ses deux enfants : Françoise épouse Grignan (1646-1705) et Charles (1648-1713).

Quelques années plus tôt, en 1644-45, Guy Autret évoquait la belle épistolière en ces termes depuis son manoir voisin de Lezergué : « *les plus belles dames de la province & particulièrement pour madame de Sevigné, avec les reponces de la mesme dame & plus de 300 vers de sa façon & de son esprit, qui themoignent qu'elle a bon esprit et qu'elle est de tres belle humeur* ».

Sur le document de 1633, en fin d'acte et du rentier, les deux signatures de Marie de Rabutin Chantal authentifient la nouvelle propriétaire des terres cornouaillaises.

La vendeuse est Marie-Anne d'Acigné, séparée de son époux Jean-Léonard, héritière de GrandBois, qui, par cette vente, annule sa dette vis-à-vis de la

marquise se montant à « *quatre vingt mil livres* ».



Nous ne savons pas comment la famille d'Acigné de la Roche-Jagu et de Grand-Bois en Landebaëron est devenue propriétaire des manoirs de Lanros et de Keranmilin/Kerveil.

Le domaine de Kerveil était auparavant, aux 15e et 16e siècles, une extension des biens nobles des Tréanna installés à Botboderen en Elliant. Ces derniers ont transmis ces biens à d'autres, peut-être directement à la branche des Grand-Bois qui possédaient déjà d'autres biens gabérisois en 1441.

La configuration du domaine de Kerveil est décrite dans la liasse dite A85 des extraits d'aveux du 16e siècle, avec les 4 ou 5 mouvances de villages payant des rentes et droits de succession au seigneur de Kerveil <sup>19</sup>.

<sup>19</sup> Sur la base de la liasse A85, Norbert Bernard a également amorcé l'étude de

« Pas plus que Sévigné, la marquise  
lettrée,  
Ne s'étonnait de  
voir, douce femme  
rêvant,  
Blêmir au clair de  
lune et trembler  
dans le vent,  
Aux arbres du  
chemin, parmi les  
feuilles jaunes,  
Les paysans pen-  
dus par ce bon duc  
de Chaulnes,  
Vous ne preniez  
souci des manants  
qu'on abat  
Par la force, et du  
pauvre écrasé sous  
le bât. »

Victor Hugo, Les  
Contemplations

Dans cette même liasse A85, on découvre aussi qu'en 1633 le domaine est en possession de Charles de Sévigné, le beau-père de la marquise qui décèdera en 1635 avant le mariage de son fils Henri.

Nous ne savons pas quand et comment la propriété est passée ou repassée aux d'Acigné, héritiers de Grand-Bois. Par contre c'est bien en 1683 que Kerveil redevient propriété foncière des Sévigné.

Les terres du domaine et du manoir de Keranmilin/Kerveil sont listées dans le rentier de 1683, à savoir les villages de Kerjan (aujourd'hui Keryann), Niverrot, Kervernich (Kervernic) et Kerveady. Les revenus annuels et en part de récoltes sont détaillés. Le manoir de Kerveil générant 30 livres par an représente environ 15% du revenu du château plus important de Lanroz. Le village du Niverrot paie aussi une rente en argent,

Les quatre villages doivent annuellement quelques boisseaux « combles » de froment (« *scandihl* »<sup>20</sup> pour le Niverrot, c'est à dire "barbu"), de seigle et d'avoine, sans oublier un autre impôt proportionnel sur les récoltes

---

la configuration du domaine de Kerveil avec ses mouvances attachées (Kerjan, Kerveady ...) dans son mémoire d'étude et de recherches (« *Chemins et structuration de l'espace en Cornouaille du Ve siècle à la fin du XVIIe siècle. Exemples autour de la commune d'Ergué-Gabéric* »)

<sup>20</sup> Scandihl, adj. : variété de froment cultivée autrefois, « *gwiniz skandilh* » ; également appelé « *ed barvok* » (blé barbu) ; source : Le vocabulaire breton de la ferme, Pierre Trépos, Annales de Bretagne, 1961. Grégoire de Rostréven : « *gwiniz scandilh* » (froment blanc).

(« *champart* »<sup>21</sup>) et les corvées. L'ensemble du domaine de Kerveil est déclaré « *fief du Roy soubz Quimper* » contrairement à Lanroz « *fief des régaires* »<sup>22</sup> qui est sous l'égide du Seigneur Evêque.

Marie Raputin-Chantal et vraisemblablement son beau-père ne sont jamais venus sur leurs terres cornouaillaises qui n'étaient qu'objets de spéculations financières.

Certes ils faisaient des séjours dans leurs autres résidences luxueuses de Bretagne, notamment dans le château des Rochers-Sévigné.

Mais on peut très sérieusement douter que la précieuse épistolière ait compris le quotidien de ces tenanciers et paysans, à la lecture de l'une de ses lettres : « *Vous savez qu'on fait les foins. Savez-vous ce que c'est que faner ? Il faut que je vous l'explique : faner est la plus jolie chose au monde, c'est retourner le foin en batifolant dans une prairie ; dès qu'on en sait tant on sait faner* ».

---

<sup>21</sup> Champart, s.m. : redevance seigneuriale, proportionnelle à la récolte. Droit féodal qu'a le seigneur de lever une partie de la récolte de ses tenanciers ; [source : Dictionnaire du Moyen Français].

<sup>22</sup> Régaires, s.m.pl. : administration en charge du domaine temporel d'un évêque, propriétaire et seigneur, au même titre que l'aurait été n'importe quel noble propriétaire d'un fief avec justice. Le plus souvent, ils provenaient de donations anciennes faites au cours des âges par des féodaux, qui souhaitant sans doute s'attirer des grâces divines ou se faire pardonner leurs péchés, avaient doté l'église de quelques fiefs avec les revenus en dépendant. Source : amisduturnegouet sur free.fr

JANVIER  
2017

Article

« 1683 -  
Vente à la  
marquise de  
Sévigné de  
quelques  
terres gabéri-  
coises et cor-  
nouaillaises »

Espace  
« Archives »

Billet du  
15.01.2017





# Souvenirs locaux de la nuit de l'aurore « Ar Pellgent »

Noz yen ar pellient

**A**utrefois la veille de Noël à Ergué-Gabéric n'était pas aussi "commerciale" que de nos jours, et on lui donnait ce nom mystérieux de « Pellgent »<sup>23</sup> signifiant "aurore" en vieux breton.

Lanig Rouz de Drohen<sup>24</sup> nous raconte en breton dans ses *Koñchennoù*<sup>25</sup> (éditions Arkae, 2009) comment la soirée et la

<sup>23</sup> Pellgent, s.m. breton : aurore, évoquant la nuit de Noël, et par réduction la messe basse de minuit. « *Oferenn ar Pellgent* » : messe de Minuit ; « *Nozvezh ar Pellgent* » : nuit de Noël ; « *Tad Kozh ar Pellgent* » : grand père de l'aurore, ou Père Noël. En pays glazik prononcé « Peillient », les lettres ll et g étant "mouillées" On peut se demander si la référence à l'aurore n'est pas un rappel des trois messes basses d'antan popularisées par Alphonse Daudet : la messe de la nuit (minuit), la messe de l'Aurore à 6H heures du matin, et la messe du jour de Noël.

<sup>24</sup> Alain Le Roux, né en 1919 au village du Drohen en Ergué-Gabéric, était fils de paysan et d'une mère épicière. Il entre dans l'administration et travaille à Paris jusqu'en 1958. Ayant toujours aimé sa langue maternelle le breton, il rédige dans les années 1970, avec la complicité de son épouse Rose, ses « *Koñchennoù* », ses souvenirs vécus de son enfance.

<sup>25</sup> *Koñchennoù*, sf. pl. : bretonnisme, « histoires, bavardages, balivernes ». *Konchennner*, c'est commérer. Source : Les bretonnismes d'Hervé Lossec, de retour.

messe dite du « *Pellgent* » se déroulaient au Bourg du temps de son enfance. Et René Le Reste de Garsalec<sup>26</sup> se rappelle bien également de cette même nuit du côté du patronage et de la chapelle de la papeterie d'Odet.

La formulation d'Ar Pellgent pour désigner la messe de minuit, et par extension la nuit sacrée entre le 24 et le 25 décembre, était encore bien usitée à Ergué-Gabéric dans les années 1940-1950.

Lanig Rouz précise : « *Gwechall yae a pe brazoc'h deus an dud dar pellgent, an oferenn hanternoz e gouel Nedeleg* » (autrefois, la plupart des gens allaient à la messe de minuit pour la fête de Noël). René Le Reste se rappelle qu'à Ergué « on ne prononçait pas le g de *Pellgent* : "mond d'ar Peillient" (aller à ...) », les lettres ll et g étant "mouillées".

Que ce soit au Bourg ou à Odet-Lestonan, les traditions étaient un peu les mêmes en cette soirée et nuit de Noël ; on devait patienter jusqu'à l'heure de minuit

<sup>26</sup> René Le Reste, né le 28 février 1936 à Garsalec en Ergué-Gabéric, écolier de l'école St-Joseph à Lestonan, infirmier à l'hôpital psychiatrique de Quimper, est un conteur remarquable. Baigné dans la langue maternelle bretonne, il a interprété pendant de longues années, avec son ami Lannig Meur, des sketches en breton. On notera entre autres les moments forts comme « *La Grève de St-Tugen* » (comédie de René Le Reste) ou « *Butun Kaoc'h Mar'ch* » (pièce de Per-Jakez Hélias) à Quimper en 1974. Ils ont joué régulièrement de 1974 à 1986, surtout en Cornouaille, mais aussi au CAC à Brest, à Plouvorn, Redon, et bien sûr souvent au Festival de Cornouaille. Lorsqu'il a fallu un nom d'affiche pour annoncer leur spectacle, ils ont adopté « *Groupe Biskoaz - Kemend all* » pour l'extérieur et « *Variétés villageoises* » tout simplement quand ils jouaient à l'école du Moulin Vert.



Lanig Rouz

pour se réunir dans l'église ou la chapelle.

Au bourg les nombreux bistrotts, les cafés Bihannic, René Poupon, François Lennon, Corentin Heydon, Alain Troalen, faisaient office de salles d'attente : « *Barzh a vourc'h tam an ostaleri bennaked evit hortoz hanternoz, lod evit evan banniou a da gaozeal ; a re all evit da c'hoariet kartou.* » (Arrivés au bourg, ils allaient dans les bistrotts attendre minuit ; certains buvaient des coups et discutaient, d'autres jouaient aux cartes)

Pour la messe à la papeterie d'Odet, on se distrait au patronage : « *Il est vrai que je chantais en intermède à la soirée du patro de Kéranna, avant la messe de minuit, avec la chorale dirigée par M Salaün, notre maître et directeur de l'école, un chant sur les bergers justement ... Ensuite on descendait, tous ensemble, à la messe de minuit d'Odet qui démarrait vers minuit précisément et durait assez longtemps d'ailleurs.* »

Au bourg les jeunes assistaient à la messe de minuit étaient un peu dissipés : « *Barzh a c'horn an iliz, barzh a lec'h e oa ar baotred trouzus, en a selaoua ket koulz lavared tamm bet ar c'hanerien nag ar velleien, met ar gaoz a yae dro hag o vech dre var o mell taol c'hoarzhadig a lakei tout an dud, barzh an iliz, da zistroe deus war ho c'hadoriou ; a person koz a dennei ho zaoulagad kuit deus hi levr a daole o sell fuloret war traon an iliz.* » (Dans le coin de l'église où étaient les garçons turbulents, on n'écoutait pratiquement rien, ni les chants ni les paroles des prêtres. Mais on causait et de temps en temps ça riait, ce qui faisait retourner tout le monde dans l'église, le vieux recteur quittait son livre des yeux et jetait un coup d'œil furieux au fond de l'église.)

Par contre à Odet la discipline était de rigueur : « *Les garçons de l'école avaient leur place réservée, plusieurs rangées de bancs près de la porte d'entrée à droite de l'autel nos maîtres étaient à nos côtés. Les filles de l'école des sœurs, avaient aussi leur banc, mais de l'autre côté de l'allée centrale. Les dirigeants de l'usine avaient leurs places attitrées au premier rang et leur chaise à leur nom. J'ai le souvenir à chaque fois d'avoir vu une église bien remplie, bien chauffée et appréciée, une bonne animation. Minuit Chrétien, le chant traditionnel avait son chanteur attitré, Robert Padioleau <sup>27</sup>, qui avait une très belle voix mélodieuse.* »

Les conditions atmosphériques extérieures étaient à peu près les mêmes. Ainsi au Bourg : « *Yen oa alies an amzer, avel fresk, an douar e oa skormad, a koulz lavared ech me ne oa ket morse ... A loar oa skler, an avel yen a c'hwezed deus an uhel* » (Le temps était souvent froid avec un vent frais et la terre était gelée ; cependant il n'y avait pour ainsi dire jamais de neige ... La lune était claire, le vent frais soufflait du nord).

À Odet « *il faisait froid bien sûr, nuit noire parfois, et pas de lumière après Lestonan, très peu de voitures heureusement, on ne trainait pas trop, près de 3 km* ». Et ces années-là le dicton se vérifiait : « *Pell-gent du, Blavez ed du* » (messe de minuit noire, année de blé noir).

---

<sup>27</sup> Robert Padioleau était nantais d'origine et René Bolloré le fit venir à Odet pour occuper le poste de comptable. Il avait une belle voix et avait suivi des cours de musique et chant au conservatoire. Il avait épousé une demoiselle Castric, habitait Keranna, puis Stang-Venn.



René Le Reste



DECEMBRE  
2016

Article

« Les souvenirs d'ar Pell-gent ou nuits de Noël du siècle dernier »

Espaces  
« Mémoires »  
« Breton »

Billet du  
24.12.2016



Les autres expressions bretonnes étaient « *Nozvezh ar Pellgent* », la nuit de Noël, et bien sûr le « *Tad Kozh ar Pellgent* », le grand père de l'aurore qu'on appelle aujourd'hui le « *Père Noël* » en pays francophone.